

Compte rendu de séance

Séance du 16 Décembre 2015

L' an 2015, le 16 Décembre à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de JOUIS Josiane Maire

Présents : Mme JOUIS Josiane, Maire, Mmes : PASQUIER Amélie, RUEL Annie, MM : BRIÈRE Maurice, JANUS Dominique, NAULET Yohan, NEAU-PAYE Mickaël, OUVRARD Vincent, ROUSTEAU Jean-Marie

Excusé(s) : M. RÉBILLARD Etienne

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 10
- Présents : 9

Date de la convocation : 08/12/2015

Date d'affichage : 08/12/2015

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Saumur le : 17/12/2015
et publication ou notification du : 17/12/2015

A été nommé(e) secrétaire : M. OUVRARD Vincent

Objets des délibérations

Tarifs salle des fêtes et petite salle : réf : 63/2015

Suite à la création de la commune nouvelle de Baugé en Anjou, pour les tarifs concernant la salle des fêtes et la petite salle, les dénominations de location seront les suivantes :

- Tarifs habitants communes déléguées de Baugé en Anjou
- Tarifs personnes hors communes déléguées de Baugé en Anjou.

Les tarifs restent inchangés pour la grande salle et la petite salle. Pour la petite salle : la caution ménage est du même montant que pour la grande salle soit 130 €.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Délibération pour échange de terrains entre la commune de Le Guédeniau et Mme Naulet Claude sis Chemin des Brahannières.réf : 64/2015

Lors de la délibération N° 2013-51concernant la vente et l'échange de terrains Chemin des brahannières, il était fait mention de la vente d'un terrain au profit de M. Bouteiller au prix de 0,15 € le m², soit un montant de 43,20 € pour une surface de 2 a 88 ca et de la vente d'un terrain au profit de la Commune de Bocé au prix de 0,15 € le m², soit un montant de 95,55 € pour une surface de 6 a 37 ca. L'échange de terrain entre la Commune de Le Guédeniau et Mme Naulet Claude a été oublié.

Après discussion, le conseil municipal émet un avis favorable à l'échange de terrain entre la commune de Le Guédeniau et Mme Naulet à savoir parcelle A : 4 a 44 et parcelle D : 3 a 22 soit un total de 7 a 66 que la commune cède à Mme Naulet et Mme Naulet cède à la commune de Le Guédeniau la parcelle E : 7 a 38 suivant les plans joints.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Nomination de l'agent recenseur pour la période de recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2016 réf : 65/2015

Mme Le Maire fait par au conseil municipal qu'une délibération doit être prise pour la nomination de l'agent recenseur. Mme Chantal Rébillard a été retenue.

Le conseil municipal émet un avis favorable à la nomination de Mme Chantal Rébillard comme agent recenseur pour la période du 21 janvier au 20 février 2016.

A l'unanimité (pour : 9 contre : 0 abstentions : 0)

Questions diverses :

Complément de compte-rendu:

Questions diverses:

- Sol de la salle des fêtes: prévoir un décapage du carrelage devant le bar
- Rapports des commissions de Baugé en Anjou 2: environnement, urbanisme, voirie, économie, chemins pédestres, communication, bâtiments, C.C.A.S.
- Information Démission de M. Christian Colinet, conseiller municipal à compter du 1er décembre 2015
- Nouveaux horaires de la mairie à compter du 1er janvier 2016

Séance levée à: 21:30

En mairie, le 17/12/2015
Le Maire
Josiane JOUIS

